



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT *en Corrèze* 2021





SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

3

EDITO

4

GESTION DE LA CRISE
SANITAIRE

5

PLAN DE RELANCE
Compétitivité, cohésion
et transition écologique

12

LA SÉCURITÉ DU
QUOTIDIEN
une réforme prioritaire du
gouvernement

14

LE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
Compétitivité, dynamisme
et transition écologique

16

LA COHÉSION SOCIALE
ET LA CITOYENNETÉ

18

L'ENVIRONNEMENT
Protéger le patrimoine
naturel

20

L'AGRICULTURE
Soutien et innovations

21

L'EAU
Ressource essentielle à
préserver

22

NOUVEAUTÉS 2021
Créations de nouveaux
services de l'État en Corrèze

23

TRANSFORMATION
DE L'ÉTAT

24

LES CHIFFRES DE LA
PRÉFECTURE

26

LES VISITES
OFFICIELLES



ÉDITO

« Depuis la loi du 2 mars 1982, le rapport d'activité des services de l'État nous offre l'opportunité, une fois par an, de **prendre du recul pour dresser un large panorama de l'action de l'État sur notre territoire**. En mesurant tant le chemin parcouru que celui qui reste à parcourir, il doit nous permettre de tirer les enseignements qui s'imposent, pour **améliorer et moderniser toujours davantage notre fonctionnement, au service des Corrégiens**.



Profondément marquée par les vagues successives de COVID-19, **l'année 2021 aura été une année de contraintes et d'efforts importants, mais aussi de mesures exceptionnelles et de résultats**, pour les Français comme pour les pouvoirs publics.

Sur le plan sanitaire d'abord, la lutte contre la pandémie a pleinement mobilisé les services de l'État, en particulier dans la conduite de la **campagne de vaccination**, menée en étroite collaboration avec les collectivités locales et les professionnels de santé du département.

Plus largement, dans un **monde plus incertain**, et alors que ces **crises successives**, conjuguées à **l'urgence environnementale**, bouleversent en profondeur nos modèles économiques, sociaux et territoriaux, l'État se transforme et se mobilise pour être à la hauteur de **ces enjeux**, en investissant notamment **100 millions d'euros en Corrèze au titre du plan France Relance**. Au côté des collectivités et de tous les acteurs engagés dans la vie de notre département, nous œuvrons, ensemble, pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de la Corrèze, en préserver les richesses, et en faire un territoire d'avenir. Dans tout le pays, le succès du plan de relance tient – et tiendra – d'abord à cette mobilisation conjointe au service d'un même objectif : **dépasser la crise pour construire une France plus forte et plus prospère**.

C'est le cas de **nos entreprises**, et en particulier notre tissu de PME et de TPE, qui, protégées par l'action de l'État au plus fort de la pandémie, **ont su rebondir** malgré les incertitudes et saisir les opportunités de la relance pour nourrir des ambitions nouvelles.

C'est celui de **nos jeunes**, dont près de 6 000 en Corrèze ont bénéficié du plan 1 jeune 1 solution ; et **des ménages**, de plus en plus nombreux à réduire leur empreinte carbone grâce aux dispositifs d'aide à la rénovation thermique des logements.

C'est le cas, également, **des élus locaux, parlementaires, fédérations professionnelles, CCI, CMA** et tant d'autres qui ont œuvré et œuvrent encore à la relance de nos départements.

C'est celui, enfin, de **l'ensemble des agents** qui participent, par leur engagement quotidien et leur mobilisation, à l'action de l'État et au développement économique et social de la Corrèze. **Je tiens, ici, à les en remercier chaleureusement.**

Ma détermination sera sans faille pour mettre en œuvre l'action de l'État et accompagner tous ces acteurs, au service de l'économie, de la protection de nos concitoyens et de la préservation de notre territoire. »

SALIMA SAA
PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID19

L'année 2021 a, bien entendu, été marquée par la poursuite de la gestion de la pandémie de la COVID-19 et notamment par les campagnes de vaccination.

Près de
480 000
INJECTIONS

Près de **330 000**
en centre de vaccination

18
CENTRES DE
VACCINATION
dans le
département

Près de **110 000**
par les professionnels
de santé de ville

LA POLITIQUE « TESTER
ALERTER PROTÉGER » (TAP)
A ÉTÉ UNE MESURE PHARE
DE LA LUTTE CONTRE LA
PROPAGATION DU VIRUS.

Mise en place et suivi de
la Cellule Territoriale d'Appui
à l'isolement chargée
d'accompagner au quotidien
les personnes détectées
positives à la COVID
et les cas contacts.

86%
DES RÉSIDENTS EN EHPAD avaient reçu une
injection de rappel fin décembre 2021.

FIN 2021
89%
DE LA POPULATION CORRÉZIENNE de plus de
12 ans avait reçu une première injection,

87,9%
AVAIT REÇU DEUX DOSES,

35%
DISPOSAIT D'UNE INJECTION DE RAPPEL.



Centre de vaccination de Tulle



Centre de vaccination de Brive (visite officielle de Jean Castex, Premier ministre)



PLAN DE RELANCE COMPÉTITIVITÉ, COHÉSION ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2021, comme en 2020, l'ensemble des services de l'État ont été impliqués dans l'appui apporté aux collectivités et aux entreprises, en période d'urgence sanitaire et dans le cadre du plan de relance.



Répartition des crédits par volets du plan (M€)

Dans le contexte de la COVID-19 et de ses conséquences sur l'activité des entreprises et la sauvegarde des emplois, l'État a mobilisé des moyens financiers sans précédent pour soutenir l'économie française.

EN CORRÈZE, CES MOYENS SONT DÉCLINÉS COMME SUIT :

Près de
6 500
ENTREPRISES
CORRÉZIENNES
ont bénéficié des
versements du
fonds de solidarité
pour un montant
total de
97 M€

Près de
2 400
ENTREPRISES
ont obtenu de
prêts garantis
par l'État pour un
montant de
363 M€

Près de
112 M€ de
REMBOURSEMENT DE CRÉDITS DE TVA
25 M€ de
REMBOURSEMENTS DE CRÉANCES
D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ont été effectués par la Direction
départementale des finances publiques
(DDFiP), au profit de **9 000** et **2 000**
entreprises, respectivement.

Près de
4 700
ENTREPRISES
ont sollicité le
dispositif d'activité
partielle concernant
39 000 salariés
pour un montant de
68,5 M€



PLAN DE RELANCE COMPÉTITIVITÉ

I. ACTIVITÉ PARTIELLE

Depuis mars 2020, le dispositif d'activité partielle a été mobilisé de manière inédite par les pouvoirs publics afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises et sur l'emploi.

L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN CHIFFRES DEPUIS MARS 2020 :

4 700

ÉTABLISSEMENTS
concernés

39 000

SALARIÉS
concernés

24 MILLIONS

D'HEURES
autorisées

7,4 MILLIONS

D'HEURES
indemnisées

68,5 M€

MONTANT INDEMNISÉ (provisoirement)
dont 16 345 000 € en 2021

Un plan de contrôle a permis la détection de fraudes par usurpation d'identité d'entreprises et a conduit à de nombreuses régularisations aboutissant au recouvrement de près de 400 000 €.

II. RÉSILIENCE ET RELANCE

UNE CELLULE DE SOUTIEN des entreprises et de l'économie départementale a réuni, sous forme d'audio conférences et de manière hebdomadaire, tous les acteurs économiques du département.

3 REMISES DE STICKERS FRANCE RELANCE

aux acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire lauréats du département (3 ressourceries et 2 associations impliquées dans la lutte contre la pauvreté)

2 REMISES DE CHÈQUES GÉANTS

25 VISITES D'ENTREPRISES lauréates, en présence de la presse, afin de promouvoir les appels à projet et les mesures sectorielles du plan France Relance. Ces visites ont été accompagnées d'un dévoilement de plaques porteuses du logotype du plan de relance afin d'assurer la visibilité du plan.

III. PLANS DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI (PSE)

Plusieurs entreprises de tailles différentes (entre 17 et 355 salariés) se sont trouvées en difficulté conduisant à la mise en œuvre de PSE.

Mais c'est surtout la fermeture programmée du site de BORG WARNER à Eyrein qui a impacté le territoire corrézien. Cette fermeture se traduit par un PSE validé par la DDETSPP, portant sur **355 suppressions d'emploi, 259 licenciements** notifiés en 2021. Au 31 mars 2022, **72,4 % des salariés ont bénéficié d'une solution de reclassement identifiée.**

Le groupe BORG WARNER a en outre été assujéti à l'obligation de revitalisation des territoires.

IV. PLAN DE RÉDUCTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT



Le plan de réduction des tensions de recrutement, lancé par le Premier ministre en septembre 2021, vise à répondre aux besoins en personnel que connaissent de nombreux secteurs d'activité. En 2021, 3 844 entrées en formation prescrites par Pôle Emploi, dont 1 383 au titre du Compte Personnel de Formation.

PAR EXEMPLE :

La société « Renaissance », implantée à Malemort, bénéficiaire d'une aide de **19 190 €** pour des travaux d'éclairage, de rénovation thermique et sur la ventilation de son local.

Les restaurants « L'Elot » à Seilhac, bénéficiaire d'une aide de **8 104 €** et « Le Relais du Quercy » à Meyssac, bénéficiaire d'une aide de **15 076 €**, dans le cadre d'une démarche globale de transition écologique.



PLAN DE RELANCE COHÉSION

I. PLAN DE RELANCE : 1 JEUNE/1SOLUTION

Lancé à l'été 2020, le plan "1 jeune 1 solution" vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de **9 Md€ investis** au niveau national, il a mobilisé un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc ... afin de répondre à toutes les situations. En 2021, **5 880 jeunes** ont été recrutés en lien avec ce dispositif au niveau du département.



LA VISITE DU CENTRE DE FORMATION

des apprentis des Treize Vents à Tulle en janvier et un temps d'échange avec des lycéens corréziens en avril sur le plan 10 000 jeunes et le plan 1 Jeune / 1 Solution à l'occasion de trois séquences organisées au lycée René Cassin à Tulle, au lycée Georges Cabanis à Brive et au lycée Bernart de Ventadour à Ussel.



Enregistrement d'une émission sur le plan 10 000 jeunes à la Radiohouse à Brive



UNE CAMPAGNE DIGITALE

sur les réseaux sociaux à destination des jeunes, consacrée au dispositif 1jeune1solution (sur snapchat, facebook, instagram).



PLUS DE 200 PUBLICATIONS

sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) à propos des actions menées dans le cadre du plan de relance dont 6 vidéos réalisées localement et publiées sur les réseaux sociaux, sur la chaîne YouTube du ministère de l'Intérieur et sur le site internet des services de l'État en Corrèze. Ces vidéos ont abordé les trois piliers du plan de relance et ont mis en avant les entreprises et les acteurs du département (1jeune 1solution, compétitivité, transition écologique, associations, les missions locales et les plaques France Relance).



10 LETTRES DE LA RELANCE

(10 en 2020) relayées auprès des acteurs locaux pour informer les milieux économiques et les collectivités territoriales sur les dispositifs existants.



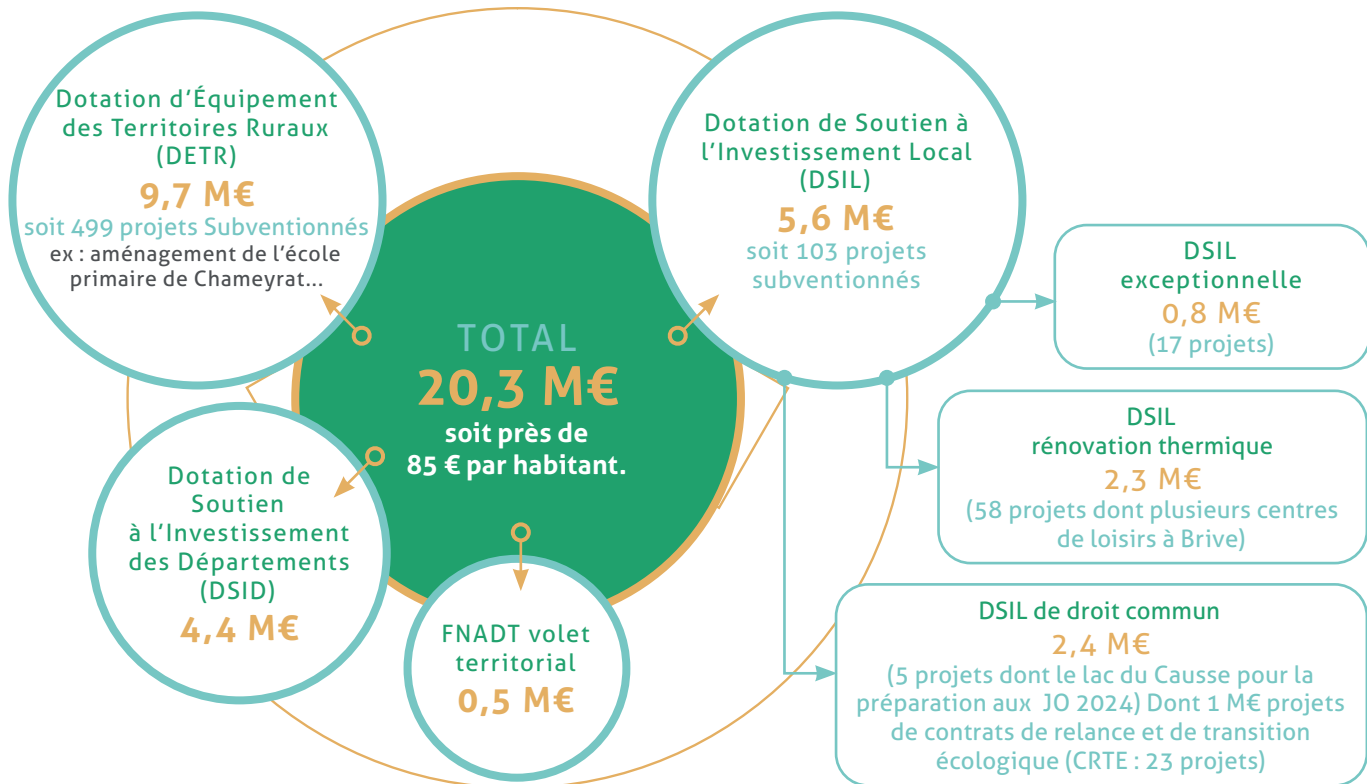
FRANCE RELANCE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN SOUTENANT DEUX ASSOCIATIONS DU DÉPARTEMENT, L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT DES JEUNES (ADHAJ) QUI GÈRE LE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS DE TULLE ET L'ANTENNE DU SECOURS POPULAIRE À TULLE, EN MOBILISANT UNE AIDE DE 217 500 €.

Ce soutien financier va permettre à ces associations d'améliorer l'accueil de leurs bénéficiaires, d'acquérir du matériel moderne et de rénover leurs locaux d'hébergement afin de mener leurs missions dans les meilleures conditions.



PLAN DE RELANCE COHÉSION

II. LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT Dotations et subventions de la Préfecture



FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA :
21,5 M€ ont été versés aux collectivités au titre du fonds de compensation de la TVA, dont **2,1 M€** dans le cadre de la procédure de gestion automatisée du FCTVA.

SOUTIEN DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES :
La DGF répartie en 2021 entre les communes (44,4 M€), EPCI (19,9 M€) et le département (54 M€) représente un total de **118,3 M€** (soit près de 493 € par habitant).

III. L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS CORRÉZIENNES LES ACTIVITÉS CONTRÔLÉES

Le bureau de la relance a une mission d'appui, de conseil et de contrôle des actes transmis par les collectivités et leurs groupements (EPCI et syndicats mixtes) sur la base de priorités annuelles fixées notamment en matière de commande publique, de fonction publique territoriale, d'urbanisme et d'intervention économique. Chiffre global des actes contrôlés : 3 108 actes contrôlés dont 2 769 actes prioritaires.

La réorganisation de la carte communale se poursuit, notamment par la dissolution de trois syndicats dont le syndicat mixte pour la réalisation d'une unité départementale d'abattage, dissous au 31 décembre 2021 du fait de la cession de l'unité d'abattage de Saint-Viance.



PLAN DE RELANCE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

I. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

190

PANNEAUX DE CHANTIERS

à destination des communes ayant bénéficié du dispositif consacré à la rénovation énergétique des bâtiments



190

PLAQUES PÉRENNES

à apposer une fois les travaux terminés. Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs visites de madame la préfète.

AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En Corrèze, en 2021, plus de 4 000 logements ont bénéficié d'aides de l'ANAH pour des travaux de rénovation.

LOGEMENT LOCATIF SOCIAL - plan de relance

Le plan de relance a permis la mise en œuvre d'opérations de restructuration et de réhabilitation lourde couplée à une rénovation thermique (70 logements subventionnés à hauteur de 770 000 €) et d'opérations de rénovation thermique seule (45 logements financés à hauteur de 180 000 €).



Inauguration de la place des Arcades à Rivet (Brive)

Lancement de la rénovation de l'école de St Priest de Gimel



En Corrèze, 2 254 foyers ont bénéficié de MaPrimeRénov', pour un montant de subvention de plus de 7M€.

une page de publicité dans la Montagne le 29 septembre, consacrée à MaPrimeRénov'.

UN BILAN GAGNANT

→ Déjà **2 891 dossiers MaPrimeRénov'**

349 logements mieux isolés et 1851 logements mieux chauffés

→ Et **8 millions d'euros** investis par l'État en Corrèze !

maprimerenov.gouv.fr
faire.gouv.fr

BÂTIMENTS PUBLICS - plan de relance

137 projets répartis sur 115 communes et subventionnés à hauteur de 4,6 M€ grâce à la DETR et DSIL rénovation thermique.

II. RENOUVELLEMENT URBAIN

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain signée en novembre 2018 porte sur deux quartiers prioritaires politique de la ville à Brive : celui de Rivet et celui de Gaubre Tujac. Elle comprend 8 actions co-financées par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) à hauteur de 2,2 M€ et 1,1 M€ de prêts bonifiés.

L'aménagement de la place des Arcades a été inauguré le 31 août 2021 en présence de la préfète, du maire de Brive et des partenaires, financeurs et entrepreneurs.



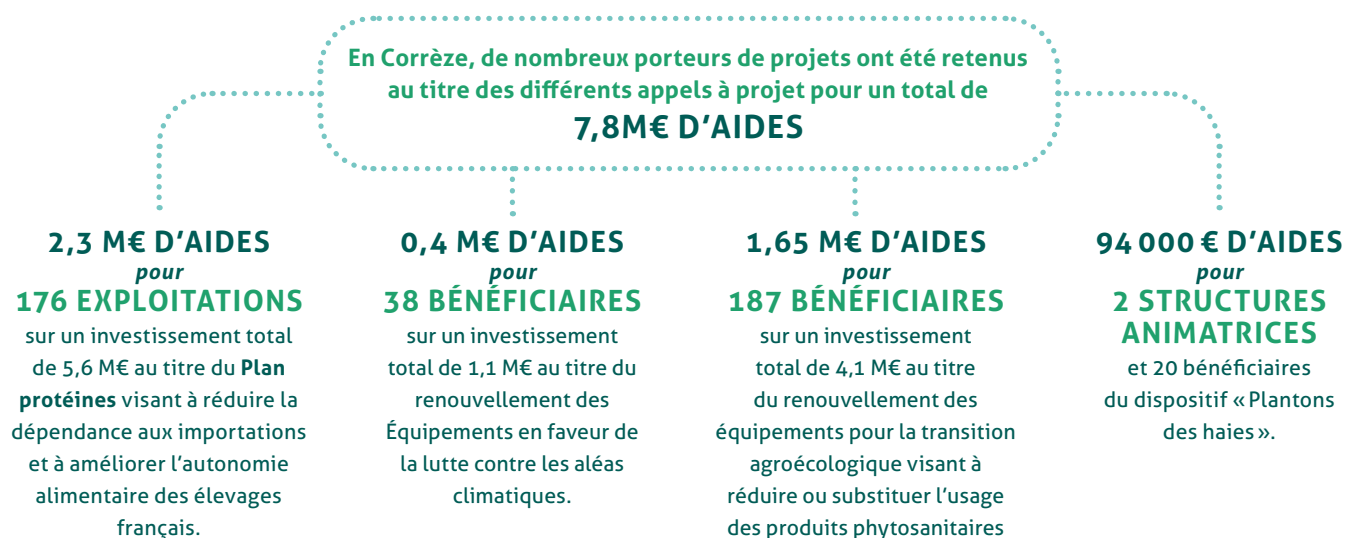
PLAN DE RELANCE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Visite de Fargesbois (Egletons)

*Plan de relance agriculture et forêt :
Annoncé par le gouvernement le 3 septembre 2020, le plan de relance comporte un important volet dédié à la transition agricole, alimentaire et forestière, doté d'un budget de 1,2 milliard d'euros.*

I. PLAN DE RELANCE AGRICOLE



Outre les aides aux exploitations agricoles, le Plan de relance a permis de soutenir des projets collectifs :

- le **projet de développement d'une filière de produits transformés** à base de châtaignes au budget prévisionnel de **1,5M€**, pour une aide à hauteur de **0,6M€** ;
- la **modernisation de 2 abattoirs** avec **2,55 M d'€** d'aide ;
- la **mise en place de 5 jardins partagés** aidés à hauteur de **50 000 €** ;
- l'**équipement de 6 cantines scolaires** de petites communes du département pour près de **55 000 €** d'aide ;
- **6 projets d'alimentation locale et solidaire** pour **120 000 €** d'aide ;
- l'**équipement d'un refuge** pour la protection des animaux de compagnie pour **28 200 €** d'aide.

III. LE PLAN GEL (ARBORICULTURE)

Suite au gel intense d'avril 2021 le plan gel mis en place par le gouvernement a été progressivement déployé en Corrèze. 215 000€ de soutien de trésorerie ont été versés au titre du fonds d'urgence à 35 producteurs de fruits à noyaux, fruits rouges, fruits à pépins et à coques, un maraîcher et un céréalier pour indemniser rapidement leurs pertes de récolte.

La calamité agricole a été reconnue en Corrèze par arrêté ministériel, et la procédure d'indemnisation a été déployée par étapes, calées sur les récoltes : Le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) à hauteur de 40 % pour les parcelles de vergers et 50 % pour les parcelles de vigne a été mis en œuvre par la DDFiP.

Quatre coopératives ont sollicité le bénéfice d'une **avance de trésorerie remboursable** dans le cadre du dispositif de soutien pour un montant total de 1,9M€.



PLAN DE RELANCE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

II. PLAN DE RELANCE FORÊT

La forêt corrézienne est détenue par 40 000 propriétaires et occupe 255 000 ha (soit 43 % de la surface du département).

Avec près de **50 millions de m³ de bois sur pied** et plus de **1,2M de m³ récoltés en 2021**, la Corrèze dispose d'un des plus importants

potentiels forestiers de Nouvelle-Aquitaine, juste derrière les départements du massif des Landes de Gascogne (Gironde et Landes). Au cœur du plateau de Millevaches, un salarié sur dix travaille dans l'industrie du bois.



Pour la Corrèze, ce sont un peu moins de **3,5 M€ d'aides** du dispositif renouvellement forestier qui seront versées pour permettre à plus de **170 propriétaires** d'investir en faveur de l'adaptation de leurs peuplements aux changements climatiques. Ainsi plus de **900 ha de massifs** seront régénérés ou replantés.

Les mesures d'accompagnement à la modernisation du secteur de la première transformation du bois ont bénéficié à 5 entreprises corréziennes qui ont pu ainsi s'équiper et moderniser leur outil de travail. **13 M€ d'investissement** sont prévus dans ce cadre, dont **2 M€ d'aides**.

IV. HABITAT ET TERRITOIRES DURABLES - PÔLE EnR.

En Corrèze, les énergies renouvelables (EnR) représentent 50% de l'énergie consommée, ratio très supérieur à celui observé sur la région Nouvelle-Aquitaine (23,1 %) et au niveau national (entre 11 et 12 %).

Un **pôle départemental des EnR** a été installé en Corrèze le 23 septembre 2021. Réunissant l'ensemble des acteurs concernés, il vise à :

- **Accompagner** un développement territorialisé et raisonné des énergies renouvelables ;
- **Expertiser** en amont les projets, **évaluer** leur opportunité et **rappeler le contexte réglementaire** pour **éclairer le porteur de projet** et **faciliter le déroulement ultérieur des procédures administratives**.



UNE CAMPAGNE DE PUBLICITÉ dédiée au plan « 1 Jeune / 1 Solution » et « MaPrimeRénov' » sur les 20 panneaux numériques du département pendant une semaine au printemps et une semaine à l'automne



UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE « La relance c'est aussi en Corrèze » pendant 10 jours dans les gares de Brive et Tulle



UN STAND FRANCE RELANCE au carrefour des collectivités à Brive du 26 au 28 août.



7 CAMPAGNES THÉMATIQUES de communication régionale réalisées par la préfecture de Nouvelle-Aquitaine relayées par tous les départements.





SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN UNE RÉFORME PRIORITAIRE

Les forces de sécurité intérieure sont pleinement mobilisées pour maintenir la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.



I. FOCUS VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

Les violences intrafamiliales répertoriées ont fortement augmenté (+23,6%). Il est toutefois délicat à ce stade de distinguer ce qui, dans cette hausse, proviendrait d'une augmentation effective des violences commises, et ce qui, au contraire, s'expliquerait par leur signalisation plus systématique, grâce notamment à la libération de la parole et à l'amélioration de la prise en charge des victimes.

Poursuivant leurs **efforts en matière d'accueil des victimes**, les forces de sécurité intérieure ont travaillé sur l'efficacité de leur processus d'accueil en formant la totalité de leurs personnels au recueil de la parole des victimes et la détection du stress post-traumatique chez ces personnes.

L'État a apporté son **appui financier à la création de la Maison de Soie à Brive (14 000€)**, ouverte à la fin de l'année 2020 (suivi du parcours des victimes de violences et de la consultation de prise en charge psycho-traumatique) et a poursuivi des travaux en vue de la mise en place des **contrats locaux sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS) au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Tulle, Brive et Ussel** et de la **convention de recueil de plaintes en milieu hospitalier**.

II. LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ROUTIÈRE

En 2021, la vitesse, l'inattention et l'alcool restent, et de loin, les facteurs principaux de l'accidentalité corporelle :



96
ACCIDENTS
soit
+ 11
par rapport à 2020



17
TUÉS
soit
+ 04
par rapport à 2020



120
BLESSÉS
soit
+ 15
par rapport à 2020

III. ÉDUCATION ROUTIÈRE - ACTIONS DE PRÉVENTION



Village sécurité routière sur l'aire de la Corrèze (A89)

99 000 € DE BUDGET



57
INTERVENANTS
départementaux
de la sécurité
routière



358
ACTIONS
dans le cadre du
plan départemental
d'actions de
sécurité routière



4 500
USAGERS
sensibilisés



SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN UNE RÉFORME PRIORITAIRE

IV. LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ



ATTEINTES AUX BIENS

2938

FAITS ENREGISTRÉS
12,2 faits / 1000 habitants



ATTEINTES À LA PERSONNE

AUGMENTATION DE

17,9 %

8,1 faits / 1000 habitants



LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

AUGMENTATION DE

17%

3,4 faits / 1000 habitants
>> conséquence d'une politique
de fermeté.

2,5
MILLIONS D'EUROS
d'avoires criminels saisis



LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN c'est aussi ...



LA GESTION DE CRISE :

Par exemple : les inondations. Ainsi, l'aval de la Vézère et la Dordogne ont été placées en alerte vigilance crue de niveau orange» respectivement les 30 et 31 janvier. Au total, 73 personnes ont été évacuées dont 20 hébergées dans la salle des fêtes d'Argentat. Une dizaine de maisons ont été sinistrées.



LA SÉCURITÉ DES GRANDS ÉVÉNEMENTS :

Au cours de l'année 2021, trois manifestations emblématiques que sont **Brive festival** (plan B) (entre 3500 et 4000 festivaliers chaque soir), le **festival de l'élevage** (2500 visiteurs sur 2 jours) et la **foire du livre** (50000 visiteurs sur 3 jours) ont été organisées et ont nécessité des réunions de travail avec les services de l'État pour en assurer la sûreté, la sécurité publique, la sécurité sanitaire et l'accessibilité.



L'OPÉRATION SENTINELLE :

Au dernier trimestre 2021, des actions ont été menées en appui aux forces de sécurité du département, dans le cadre de **l'opération sentinelle**. Ce renforcement du **plan vigipirate** s'inscrit dans un contexte d'intensification de la menace terroriste.

V. LA FRAUDE

129

SUSPICIONS
de demandes de titres
de séjour frauduleuses

dont

17 AVÉRÉES

ayant induit un refus de délivrance

42

SIGNALEMENTS
de fraude transmis
aux procureurs de la
République

dont

17 dans le cadre du séjour

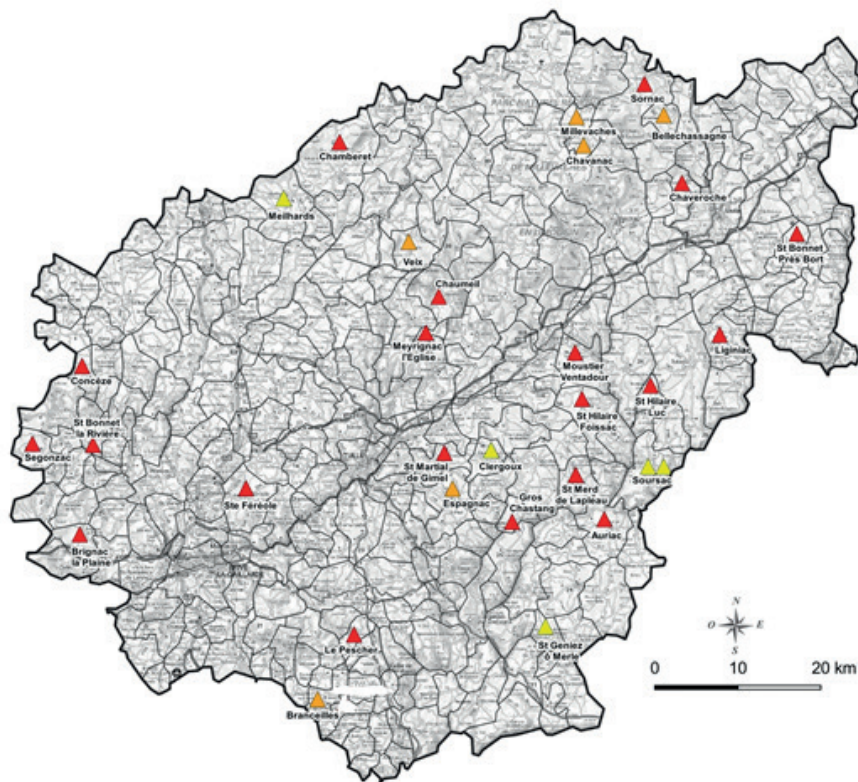
24 relatifs aux permis de conduire

1 faux certificat d'immatriculation de véhicule



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES COMPÉTITIVITÉ ET DYNAMISME

I. LA COUVERTURE MOBILE ET NUMÉRIQUE



Programme de développement de la téléphonie mobile en Corrèze

▲ Programme New Deal

2019-2021 : Auriac, Brignac la Plaine, Ste Féréole, Le Pescher, Meyrignac l'Église, Moustier Ventadour, St Bonnet près Bort.

2020-2022 : Chamberet, St Martial de Gimel, Concèze, St Hilaire Foissac, St Merd de Lappleau, Sornac

2021-2023 : Chaumeil, St Bonnet la Rivière, Segonzac, Gros Chastang, Chaveroche, Ligniac, St Hilaire Luc, Curemonte

▲ Programme 1300 sites stratégiques
Soursac (2), Meilhards, Clergoux, St Geniez ô Merle

▲ Programme centre bourg zones blanches

Bellechassagne, Chavanac, Millevaches, Espagnac, Veix, Branceilles

TÉLÉPHONIE MOBILE

En 2021,

7 PYLÔNES
SONT ENTRÉS EN SERVICE
permettant d'optimiser la
couverture en téléphonie mobile
4G, des communes d'Auriac, de
Brignac la Plaine, de Sainte Féréole,
du Pescher, de Meyrignac l'Église,
de Moustier Ventadour et de Saint
Bonnet près Bort.

En 2022,

6 NOUVELLES COMMUNES
SERONT COUVERTES :
Chamberet, Saint Martial de Gimel,
Concèze, Saint Hilaire Foissac, Saint
Merd de Lappleau et Sornac.

FIBRE OPTIQUE

Fin 2021,

**LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE**
est couverte à
83 %

**LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE TULLE**
est couverte à
90 %

LE RESTE DU DÉPARTEMENT
étant couvert à
100 %



Objectif
100 %
EN
2022

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
100% fibre 2021

Plan France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES COMPÉTITIVITÉ ET DYNAMISME

Une délégation locale de l'ANCT a été mise en place en Corrèze, pour suivre les projets et les programmes qui se développent sur le territoire départemental sous la gouvernance de la préfète, déléguée territoriale de l'ANCT.

Un comité local de cohésion territoriale, réunissant les services et partenaires de l'État et les élus a été installé en 2021.

La délégation locale de l'ANCT a assuré le suivi des dispositifs suivants :

ACTION CŒUR DE VILLE, PETITES VILLES DE DEMAIN ET OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES

2 PROGRAMMES ACTION CŒUR DE VILLE sont déployés pour **Brive-la-Gaillarde** et **Tulle**, engagées dans la démarche de revitalisation depuis 2018.

8 TERRITOIRES SONT LAURÉATS DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN :

- Argentat,
- Arnac-Pompadour – Lubersac
- Beaulieu-sur-Dordogne – Beynat – Meyssac
- Bort-les-Orgues – Neuvic
- Chamberet – Treignac,
- Égletons,
- Ussel – La Courtine (23)
- Uzerche

Sélectionnés en 2020, ces territoires ont été accompagnés tout au long de l'année 2021 dans le recrutement de leurs chefs de projet et dans le financement de ces postes.



VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION (VTA)

Le dispositif de **volontariat territorial en administration (VTA)**, effectif depuis le printemps 2021, permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois, pour un apport d'ingénierie sur leurs projets. 3 VTA ont été recrutés en 2021, 3 autres devraient l'être en 2022.

28 CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES (CNFS)

L'État accompagne financièrement le recrutement de conseillers numériques par des collectivités locales, des associations ou des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour un montant allant de 32 000 à 50 000 euros par poste.

Ces conseillers ont pour missions d'accompagner les citoyens vers l'autonomie numérique. En 2021, **28 postes de CNFS** ont été ouverts en Corrèze. Le groupe La Poste a également sélectionné 3 de ses salariées pour exercer des missions de conseillers numériques.

CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

7 TERRITOIRES ont été accompagnés dans la **réalisation de leur CRTE**, principalement pour la réalisation des études territoriales.



Signature CRTE à Tulle Agglo



LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ

I. LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : SNU

Pour sa troisième année de déploiement, 2021 a constitué une étape charnière dans la généralisation du Service National Universel à l'ensemble d'une classe d'âge à l'horizon 2026.



113
MISSIONS
d'intérêt général



154
JEUNES provenant
de départements
limitrophes ont été
accueillis du 20 juin
au 2 juillet 2021



Enfin, l'année 2021 marque l'achèvement du Service National Universel pour la première cohorte 2020. Une cérémonie de remise des diplômes a été organisée par madame la préfète pour les 50 jeunes corréziens ayant terminé leur parcours, représentant 25 % de la cohorte régionale ayant réalisé leur SNU.

II. ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES (double scrutin)

>> les 20 et 27 juin 2021



DÉPARTEMENTALES

19 CANTONS

3 cantons élus au 1^{er} tour :
Egletons, Midi-Corrézien
et Naves



RÉGIONALES

8 CANDIDATS

élus en Corrèze

III. ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES Élection Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine du 14 octobre 2021 :

Corrèze : 7731 électeurs – 17 représentants élus

Élection Chambre de commerce et d'industrie du 9
novembre 2021 : 12 139 électeurs – 36 élus

La présidente sortante Mme Françoise CAYRE a été réélue.

IV. SURENDETTEMENT DES MÉNAGES

233 SITUATIONS DE SURENDETTEMENT
pour 100 000 habitants (légèrement plus haut que
la moyenne nationale à 225/ 100 000 habitants).



UN RECUIL FORT DES DÉPÔTS
par rapport à 2019 (-20 %)



SUR LES DOSSIERS TRAITÉS EN 2021



51 %
ont donné lieu à un
réaménagement
de dette



39 %
ont donné lieu à un
effacement
de dette



LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ

V. TITRE D'IDENTITÉ ET TITRES DE SÉJOUR

L'exercice des missions a été marqué par le développement de procédures dématérialisées concourant à la modernisation de la relation aux usagers.

3 245
titres de séjour délivrés
dont
1 276 aux ressortissants
britanniques bénéficiaires
des accords « Brexit »
et dont
48 délivrés à des Mineurs Non
Accompagnés (MNA) arrivés
à la majorité

91
demandes d'asile
déposées

184
dossiers contentieux
+ 29 % dû à la crise sanitaire
et la limitation de la circulation
transfrontière

127
demandes d'accès
à la nationalité française :
- 84 avis favorables
- Une cérémonie d'accueil
dans la citoyenneté a réuni
50 nouveaux Français

22 887
cartes d'identité et passeports
délivrés dans le département
au travers du réseau des 10 mairies
(représentant 15 dispositifs de recueil)
habilités à l'enregistrement
biométrique des demandes.

VI. LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

À la rentrée 2021, la Corrèze connaît une baisse d'effectifs de 1,27 % dans le premier degré et de 0,46% dans le second degré (total général: 36 786 élèves).

- Le plafonnement à 24 élèves par classe en GS-CP-CE1 est en constante amélioration avec un taux d'achèvement de 92 % en 2021.
- Le dédoublement des GS-CP-CE1 en REP+ est en constante amélioration avec un taux d'achèvement de 100 % en 2021.
- 1 246 élèves en situation de handicap sont accompagnés par 483 AESH.



Visite rentrée scolaire à l'école forestière de Meymac

VII. LE TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL (TER) XAINTRIE-VAL'DORDOGNE

L'installation du TER Xaintrie Val'Dordogne a été officialisée le 13 décembre 2021 à Mercoeur, par la signature d'une convention.

Les territoires éducatifs ruraux permettront de mutualiser les atouts locaux autour de l'enjeu éducatif et de conforter la participation de l'école au projet de territoire.

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales, fondement de l'action engagée par l'État en matière éducative depuis 2017, s'incarne dans les TER.



L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DOSSIERS DISPOSITIF MASSIF DU PLAN AVENIR MONTAGNES :

Le Premier ministre a présenté le 27 mai 2021 le Plan Avenir Montagnes, doté de 650 M€ de crédits publics visant à soutenir et développer le tourisme durable en montagne.

LES CHIFFRES DE L'ENVIRONNEMENT:



+ de 100
VISITES D'INSPECTION
pour les ICPE
(Installations Classées
Protection de
l'Environnement)
exerçant des activités
industrielles et celles
exerçant des activités
agricoles et/ou
agroalimentaires



6 ARRÊTÉS
PRÉFECTORAUX
de mise en demeure
signés en vue d'obtenir
les modifications
indispensables à la mise
en conformité



1 PARC DE 6
ÉOLIENNES en fonction
à Peyrelevade (9 MW)



35 OUVRAGES
DE « PETITE »
HYDROÉLECTRICITÉ
présents sur
les cours d'eau



4 ENQUÊTES
PUBLIQUES relevant du
code de l'expropriation,
du code de l'environne-
ment ou du code rural.

4 PROJETS DE
PARCS ÉOLIENS
en cours d'instruction
pour l'installation de
23 éoliennes



3 MÉTHANISEURS
en fonctionnement



5 PARCS
PHOTOVOLTAÏQUES
en fonctionnement ayant
une puissance totale de
40,3 Mwc.

4 PROJETS DE
MÉTHANISEURS
autorisés



17 BARRAGES
1485 MW produits

6 PROJETS
DE PARC
PHOTOVOLTAÏQUES
autorisés pour une
puissance estimée à
59,77 Mwc.



L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

LES SERVICES DE L'ONF



Les services de l'ONF ont parcouru

1780

HECTARES DE FORÊTS
pour identifier des bois à exploiter.

Volume total mobilisé en forêts publiques sur la campagne 2021 (1 an)

67 430 M³

dont

51 850 m³
en forêt des collectivités

15 580 m³
en forêts domaniales.

ENVIRON
335 900€
ont été investis en travaux en forêt

En forêt des collectivités
244 050€
de travaux

En forêt domaniale
169 516€
de travaux

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE (RE) 2020.

La réglementation thermique pour la construction neuve change au 1^{er} janvier 2022.

Afin de favoriser l'appropriation par les professionnels du bâtiment, la RE2020 leur a été présentée le 9 décembre 2021 autour de 3 piliers :

- Réduction des consommations énergétiques.
- Amélioration du confort d'été.
- Diminution de l'empreinte carbone.

RE 2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

LE LOUP

Le 3 décembre 2021, un loup a été observé sur la commune de Masseret. La cellule de veille loup en Corrèze, constituée depuis 2018, s'est donc réunie le 25 janvier 2022.

RÉSEAU LOUP

Toute observation suspecte de grand canidé, prédation sur animaux sauvages ou suspicion de dommage sur bétail domestique doit être signalée dans un délai de 72 heures au service départemental de l'OFB (service départemental de la Corrèze : 05.55.26.48.15 ou sd19@ofb.gouv.fr).





L'AGRICULTURE SOUTIEN ET INNOVATIONS

I. AIDES PAC

Pour la campagne 2021, un montant (non définitif) de près de 100 M€ a été payé à 3 473 exploitations au titre des **aides directes, des aides couplées animales et de l'indemnité compensatoire des handicaps naturels (ICHN)**.

A noter une baisse du cheptel qui se confirme depuis quelques années, compte tenu de la crise de l'élevage pénalisant la filière «bovin allaitant» majoritaire dans le département.

Sur le volet développement, **42 installations** ont été aidées en 2021 tout comme en 2020, confirmant la trajectoire à la baisse de la dynamique de renouvellement des chefs d'exploitation. S'agissant des investissements dans les exploitations, le **plan de modernisation des élevages (PME)** a permis de financer **96 projets** pour un montant d'aides de **3,3M€, dont 770 K€ de crédits État, et un total de travaux de 5,872M€**.

La Corrèze s'est encore distinguée en 2021 pour la mobilisation des aides FEADER / région du PDR au profit de **12 projets hydrauliques de création ou d'agrandissement de retenues d'eau programmées aidés à hauteur de 830 K€ pour 1,4M € de travaux**.



Visite de l'exploitation Les Vaillannes
(St Julien le Pélerin)

II. LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) : un projet de territoire

En 2021, les révisions des SCoT étaient en cours en Corrèze et trois ont été approuvés, couvrant **80 % des communes** et **89 % de la population**.

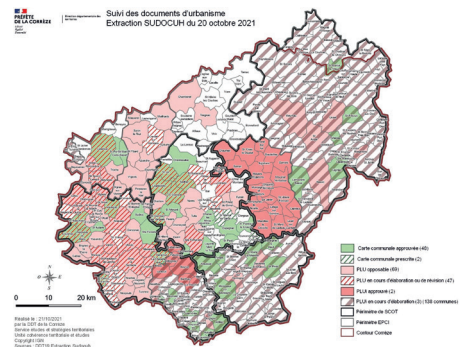
À moyen terme, seront couverts **91 % des communes**, soit près de **94 % de la population**.

III. DOCUMENTS D'URBANISME

En Corrèze, **48 cartes communales, 71 PLU et 2 PLUi** sont applicables. Fin 2021, **50 % des communes** corréziennes, regroupant **3 habitants sur 4**, étaient couvertes par un document d'urbanisme.

Toutefois, ce chiffre est appelé à évoluer en raison principalement des 3 PLUi en cours d'élaboration sur la Haute Corrèze, le Midi Corrèzien et Xaintrie Val'Dordogne. A moyen terme, près de 88% des communes seront concernées par un document d'urbanisme (83 % de PLU et 5 % de cartes communales), soit 97 % de la population.

La **dotation globale de décentralisation (DGD)**, attribuée par tranche au regard du degré d'avancement du projet, permet de financer 80 % du coût HT de l'élaboration de ces documents.





L'EAU RESSOURCE ESSENTIELLE À PRÉSERVER



La protection de la ressource en eau en Corrèze : Fin 2021, il reste en Corrèze 10 % des ressources à protéger.

LES MISSIONS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE



Actuellement

715

**RESSOURCES
ACTIVES**

I. PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU UTILISÉE POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE.

Les services de la délégation départementale de la Corrèze instruisent, pour le compte de la préfète de la Corrèze, la procédure de déclaration d'utilité publique **des périmètres de protection des captages concomitamment avec la procédure d'autorisation de distribuer de l'eau**. La délégation départementale de la Corrèze réalise également des contrôles et inspections pour vérifier l'application des arrêtés préfectoraux. **Actuellement 715 ressources** sont actives.

II. LE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

Tous les résultats des analyses réalisées sur l'eau du réseau de distribution par commune sont accessibles sur le site du ministère de la santé.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

L'infographie ci-contre indique les trois étapes du parcours de l'eau qui sont soumises à une obligation de contrôle analytique.



III. LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : les assises de l'eau en Corrèze

La gestion de la ressource en eau représente un **enjeu prioritaire** pour le département de la Corrèze compte tenu des **épisodes de sécheresse successifs**, notamment en 2019 et 2020.

L'État s'est saisi de cette problématique en organisant, conjointement au Conseil départemental, **les assises de l'eau** le 23 novembre 2021, **réunissant l'ensemble des acteurs de l'eau**, professionnels et élus de la Corrèze pour partager leurs expériences.





NOUVEAUTÉS 2021 : CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES DE L'ÉTAT EN CORRÈZE

CRÉATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL

Créé en janvier 2021, le secrétariat général commun départemental (SGCD), nouveau service déconcentré interministériel du ministère de l'Intérieur, regroupe les « fonctions support » de la préfecture et des directions départementales interministérielles (DDT, DDETSPP).



34
AGENTS
au 31/12/21



22
BÂTIMENTS
à gérer



400 AGENTS SUIVIS

53 STAGES PROPOSÉS en 2021

5 APPRENTIS ACCUEILLIS dans le cadre du plan 10 000 jeunes.

CRÉATION DE LA DDETSPP

Depuis le 1^{er} avril 2021, une nouvelle direction départementale de l'État est devenue l'interlocuteur unique des usagers sur les thématiques de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Issue de la fusion de deux entités (DDCSPP et UD DIRECCTE), la nouvelle direction de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) s'inscrit dans les principes de la transformation publique voulus par le Gouvernement : simplification, transversalité, performance, innovation.



CRÉATION DE LA PLATEFORME INTERDÉPARTEMENTALE DE MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE À TULLE

Compétente en matière d'autorisation de travail pour les étrangers hors Union Européenne.

Compétente pour une zone géographique de 32 départements des régions Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire et Occitanie ainsi que les départements de la Réunion et de Mayotte.

CRÉATION LE 1^{ER} AVRIL 2021



20 AGENTS

20 661 demandes d'autorisations de travail.
410 admissions exceptionnelles au séjour au titre du travail.

100 à 150 dossiers par jour.
Taux de finalisation de **94,2%**.
Délai habituel de traitement de **48h**.



LA TRANSFORMATION DE L'ÉTAT

FRANCE SERVICES



au 31/12/2021

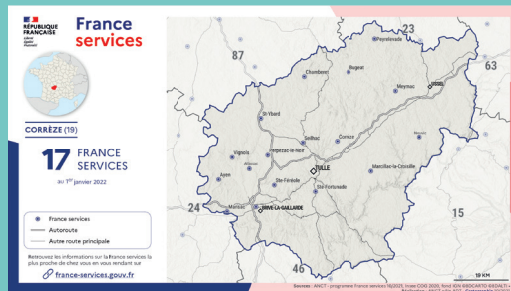
17

STRUCTURES LABELLIÉES

Cette démarche vise à regrouper en un guichet unique les services de neuf partenaires nationaux (CNAV, CNAM, CNAF, MSA, Pôle Emploi, La Poste, ministère de la justice, ministère de l'action et des comptes publics et ministère de l'intérieur), auxquels peuvent s'ajouter des partenaires locaux selon les besoins des habitants du territoire.

Les usagers des territoires ruraux et des quartiers politique de la ville peuvent ainsi être accompagnés dans leurs démarches administratives par deux agents formés. D'ici fin 2022, chaque citoyen vivra à moins de 30 minutes d'un établissement France Services.

Carte des établissements France Services fin décembre 2021



Inauguration France Services à Vignols

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'est engagée dans une démarche de modernisation de son réseau et de rééquilibrage géographique de ses services sur les territoires. L'accueil fiscal de proximité a vocation à être assuré dans l'ensemble des France Services implantés sur le département.



Le « NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ » (NRP), c'est :



RENFORCER LA PRÉSENCE de la DGFIP sur le territoire corrézien avec un réseau de centres des finances publiques plus important et diversifié.



AMÉLIORER LES PRESTATIONS offertes aux collectivités et à leurs élus en matière de gestion financière, comptable et de conseil.



LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA PRÉFECTURE

REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

9

VISITES MINISTÉRIELLES EN 2021

dont

4 décembre 2021 :

Monsieur Jean Castex, Premier ministre

dont

15 et 16 septembre

2021 : Monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur.

3

VISITES DE CENTRE DE VACCINATION COVID

dont

1 avec le Premier ministre

.....

CÉRÉMONIES

1 cérémonie de remise des diplômes a été organisée par madame la préfète pour les

50

JEUNES CORRÉZIENS ayant terminé leur parcours du Service National Universel (SNU).

CÉRÉMONIES

1 cérémonie d'accueil dans la citoyenneté a été organisée et a réuni

50

NOUVEAUX FRANÇAIS.

1 cérémonie de remise de l'honorariat

à

52

MAIRES DE CORRÈZE

3

CÉRÉMONIES DE RÉCEPTION DANS LA LÉGION D'HONNEUR

dont

1 consacrée à deux résistants

3

CÉRÉMONIES DE RÉCEPTION DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

une cérémonie de remise de médailles

à

13

MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE de Corrèze

2

CÉRÉMONIES DE RÉMISE DE MÉDAILLE

dont une pour

acte de courage et dévouement

et une autre pour

la médaille de la sécurité intérieure

1

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

de l'éducation citoyenne et l'engagement citoyen

1

LAURÉATE CORRÉZIENNE

distinguée lors d'une cérémonie nationale en qualité de prodige de la République



LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA PRÉFECTURE

COMMUNICATION : RÉSEAUX SOCIAUX



Augmentation de

26,5 %

D'ABONNÉS
SUR L'ANNÉE

soit

**2 542 ABONNÉS
SUPPLÉMENTAIRES**

697 POSTS EN 2021

contre

342 POSTS EN 2020

(en moyenne 3 posts/jour)



93

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

(84 EN 2020)



24

DOSSIERS
DE PRESSE

(15 EN 2020)



Augmentation de

9,4 %

D'ABONNÉS
SUR L'ANNÉE

soit

**538 ABONNÉS
SUPPLÉMENTAIRES**

620 TWEETS EN 2021

contre

362 TWEETS EN 2020

(en moyenne 3 tweets/jour)



LE SITE INTERNET des services de l'État de la Corrèze a été amélioré pour la compréhension des usagers. Des Foires Aux Questions ont été mises en ligne et sont accessibles dès l'accueil.



VISITES OFFICIELLES EN IMAGES



<<
Jean Castex, Premier ministre, au 126ème RI de Brive en décembre.



>>
Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports dans les locaux du CA Brive en mars.

>>
Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, au musée du président Jacques Chirac à Sarran en novembre.



<<
Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie inaugure en novembre l'usine de production Axioma à Saint Pantaléon de Larche.





VISITES OFFICIELLES EN IMAGES

<<
Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, en visite dans une école à Brive en mars.



<<
Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, au commissariat de Tulle en septembre.



>>
Agnès Pannier-Runnacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie à la préfecture de la Corrèze à Tulle en mars.



<<
Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, à la préfecture de la Corrèze à Tulle en mars.



<<
Nathalie Elimas, secrétaire d'État, chargée de l'Éducation prioritaire, au collège Jean Moulin à Brive en février.

PRÉFECTURE
DE LA CORRÈZE

1 rue Souham
19000 TULLE

05 55 20 55 20

www.correze.gouv.fr